



## **Déclaration sur le projet de création d'une AUTOROUTE FERROVIAIRE ATLANTIQUE (AFA) de Lille à Bayonne en traversant l'Île-de-France**

En l'état actuel des connaissances que nous avons du projet d'**AUTOROUTE FERROVIAIRE ATLANTIQUE**, l'Association ÉLAN – SAVIGNY ENVIRONNEMENT, consciente du surcroît de nuisances importantes que des convois de marchandises de 1km de long sur **les lignes du RER C** actuelles aurait pour l'environnement et le cadre de vie des habitants de SAVIGNY-SUR-ORGE **confirme par la présente déclaration l'avis défavorable qu'elle a déjà exprimé en août 2014 sur ce projet.**

Les défenseurs de l'environnement ne peuvent s'opposer à un louable projet de transport des marchandises par le rail en conformité avec les directives du Grenelle de l'Environnement : diminuer, non seulement le trafic actuel de poids lourds sur les routes surchargées, mais surtout sa prévisible augmentation, notamment en Île-de-France, avec comme conséquences la pollution, l'insécurité routière, le bruit des grands axes routiers. Les mêmes défenseurs de l'environnement regrettent que le transport de marchandises par rail n'ait pas été développé comme il aurait dû l'être par la SNCF, trop occupée par le TGV, et que la voie ait été ainsi laissée libre aux transporteurs routiers de multiplier les camions sur les routes déjà surchargées, refusant l'écotaxe, polluant l'air et dégradant sans contrainte ni contribution financière le réseau routier.

Les objectifs annoncés actuellement, sans concertation avec la population, par la SNCF pour tenter de rattraper le temps perdu sur le fret ferroviaire, qu'elle délaisse depuis des années, nous paraissent dictés par l'urgence et la précipitation. L'enquête publique sur ce projet d'AFA semble avoir été bâclée. Ce fonctionnement peu démocratique est, de toute évidence, inspiré par une recherche du moindre coût financier, sans tenir compte des facteurs sociaux et environnementaux, ni du risque à faire circuler des conteneurs de marchandises éventuellement toxiques ou dangereuses en plein milieu de zones urbaines, ni de l'état notoirement catastrophique du réseau sur lequel les convois de fret seront censés circuler, au détriment des voyageurs.

Dans le cadre du projet de plateforme ferroviaire multimodale à Bretigny (on n'a pas oublié le drame de la gare SNCF) il semble que soit imposé à l'AFA un seul itinéraire possible : traversée de l'Île-de-France, notamment en Essonne, sur les rails du RER-C, dans une zone densément urbanisée et habitée, déjà fortement défavorisée par de nombreuses nuisances : aériennes, grands axes routiers, rail, etc. Il serait donc impératif que soit rendues publiques les raisons motivant cet itinéraire destructeur pour l'environnement et le cadre de vie, sans aucune concertation et sans que soit proposé un itinéraire alternatif.

Élan-Savigny Environnement émet deux recommandations, qui seront transmises à la Direction de la SNCF et aux élus :

- Faute d'une concertation valable avec la population dès la création du projet, faire de toute urgence connaître aux villes concernées, à leurs élus et à leurs associations, les raisons qui motivent ce projet de traversée de la région parisienne surpeuplée par des trains de marchandises de grande longueur et de fortes charges sur les rails du RER-C dont les infrastructures sont défaillantes, et les accidents et retards fréquents,
- Mettre en chantier dès maintenant une étude du contournement de la région Parisienne pour une ligne nord-sud ouest dédiée au fret ferroviaire, telle qu'il en existe dans d'autres pays européens.

**L'Association ÉLAN-SAVIGNY ENVIRONNEMENT mettra tout en œuvre pour obtenir des réponses de la SNCF sur les points ci-dessus, et informera ses adhérents en conséquence.**

*Le président : Dominique CATÉRINI*

**DÉCEMBRE 2014**